Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du cinquième jour du mars dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au régistrateur de la division Est du comté de Northumberland, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division Est du comté de Northumberland, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Joseph Keeler, décédé; Darius Crouter, du township de Brighton, dans le comté de Northumberland, cultivateur, a été rapporté comme dument élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuier, Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada. Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du troisième jour du mois de mars dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au shérif du comté de Carleton comme officier-rapporteur pour le district électoral de Carleton, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Georye Heber Connell, décédé; David Irvine, de la paroisse de Wicklow, dans le comté de Carleton, cultivateur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenat déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuier, Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Bureau du Greffier de la Coubonne en Chancellerie, Canada. Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un brof d'élection en date du vingt-deuxième jour du mois de février dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à Télesphore Fortin, régistrateur, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Charlevoix, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Joseph S. Perrault, dont l'élection a été déclarée non avenue; Simon Xavier Cimon, de la paroisse de la Malhaie, contracteur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. Bourinot, écuier, Greffier de la Chambre des Communes du Canada.